Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212200919-20260210-D26_10_02_0007-DE

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

MAIRIE
DE
KERMOROC'H

22140

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE KERMOROC'H

EN DATE DU 10 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix février à dix-huit heures trente, le conseil municipal de KERMOROC'H, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Yannick PRIGENT, maire.

Présents : Marie Yannick PRIGENT, Jean-François LE FICHANT, Sonia LE MEVEL, Yann BOURGES, Bénédicte LABAT, Hervé LE BRIS, Pierre GAUTIER

Absents excusés : Chloé ROUX, Émile MONFORT

Procuration : Émile MONFORT donne procuration à Bénédicte LABAT

Secrétaire de séance : Bénédicte LABAT

Nombre de membres au conseil					9	**Date convocation 05.02.2026**
Nombre de présents					7	
Nombre de votants					8	
Pour	**8**	Contre	0	Abstention	0	

Délibération N°10-02-0007 - Objet : Participation des collectivités au fond d'aide aux jeunes du Département

Le département sollicite les communes à contribuer au financement du Fonds d'Aide aux jeunes, pour un montant librement défini qui pourrait se situer entre 0,35€ et 0,40€ par habitant.

Les contributions des collectivités locales sont destinées à abonder les Fonds locaux d'Aide aux jeunes. Cette enveloppe permet l'accompagnement de jeunes ayant rencontré des difficultés de subsistance, de logement, de formation, de santé ou encore de mobilité.

Après discussion, les élus optent pour la somme de 0,35€ par habitant (466 x0,35€), soit la somme de 165€ pour l'année 2026 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- ***décide d'attribuer la somme de 165€ au Fonds d'Aide aux jeunes du département pour l'année 2026.***

Pour copie conforme
Le maire,
Marie Yannick PRIGENT

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)

Certifiée exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission en préfecture de Saint-Brieuc le 18 février 2026

et de la publication le 18 février 2026

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)